



Extention maison, permis de construire refusé.

Par **terrien**, le **19/04/2009** à **12:32**

Bonjour,

Nous avons signer un devis pour notre extention de maison, nous avons versé un acompte de 5 000 Euros à la reservation puis 23 824.68 Euros.

Cette dernière somme correspond au 25 % prévu au devis pour le gros oeuvre¹ soit 1 mois avant le démarrage des travaux. (il n'y a bien sûr pas de date de début des travaux sur le devis !).

Problème le permis de construire est refusé par la mairie alors que lors de notre dernière entrevue le constructeur, il nous laisser entendre que tout etait ok avec la maire donc le démarrage prévu dans 1 mois. Seulement refus du projet par la mairie.

Pouvons-nous redemander cette somme à l'entrepreneur sachat que nous allons devoir payer des intérêts intercalaires sur notre emprunt ?

Surtout si les travaux ne commence pas rapidement.

Merci.

Par **jeetendra**, le **19/04/2009** à **14:19**

bonjour, pourquoi avez commencez les travaux sans vous etre assuré de la [fluo]délivrance du permis de construire[/fluo], la vous allez devant de sacrés problèmes (avec la banque, le constructeur indélicat, etc.), cordialement

Par **abelv**, le **21/06/2009** à **10:54**

bonjour,

j'aimerais savoir si votre problème a été résolu et de quel manière car il vient de m'arriver la meme chose.

merci d'avance de votre reponse